

OBJECTIFS

Acquérir et surtout développer les notions de base nécessaires pour rendre le contrôleur autonome dans son travail.

PUBLIC

- Agents de maîtrise
- Contrôleurs, futurs Contrôleurs (de métrologie de secteur, de métrologie centrale)
- Professionnels de Fabrication en autocontrôle.

PRÉ-REQUIS

Aucun

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

- Chaque présentation de défaut existant ou nouvelle définition sera suivie de manipulations de concrétisation pour effectuer la liaison théorie - pratique industrielle.
- Le matériel utilisé est le matériel usuel rencontré en entreprise.
- Les problèmes particuliers et spécifiques peuvent être évoqués et résolus durant la formation.

MOYENS D'ENCADREMENT

L'AFPI Artois Douaisis atteste que nos formateurs disposent d'un parcours professionnel significatif en lien avec l'action de formation et de compétences pédagogiques leur permettant de dispenser ce programme.

CONTENU DE LA FORMATION

Tolérances dimensionnelles des pièces lisses (4 heures)

Instruments à lecture directe et exercices (16 heures)

Appareils à dimension fixe (2 heures)

Mesure par comparaison (4 heures)

Incertitudes de mesure (4 heures)

Forme d'une ligne et d'une surface quelconques (1 heures)

Défaut de rectitude et de parallélisme, exercice de manipulation (4 heures)

Défaut de perpendicularité, exercice de manipulation (4 heures)

Défaut de position, exercice de manipulation (8 heures)

Trigonométrie (24 heures)

- Théorème de Pythagore
- relations dans les triangles rectangles et quelconques

Contrôles d'angles (4 heures)**Défauts de coaxialité ou concentricité, circularité, cylindricité, exercice de manipulation (4 heures)****Le défaut de planéité, exercice de manipulation (4 heures)****Le défaut d'inclinaison, exercice de manipulation (4 heures)****Le défaut de conicité, exercice de manipulation (8 heures)****Les tolérances dimensionnelles de pièces filetées, exercice de manipulation (8 heures)****Le défaut de symétrie, exercice de synthèse (16 heures)****Les tolérances de battement, la tolérance projetée, le principe de maximum de matière (4 heures)****Les états de surface****SUIVI DE LA FORMATION**

Le suivi de l'exécution de l'action se fait par :

- L'émargement de feuilles de présence par chaque stagiaire.
- Fiche d'évaluation de stage

EVALUATION / SANCTION

- Contrôle des acquis en fin de formation
- Attestation

DURÉE

- En heure(s) : 119 heures
- En jour(s) : 17 jours

« Formation ouverte aux personnes en situation de handicap » (moyens de compensation à étudier avec le référent handicap du centre)